



Pétition

Monsieur Le Ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique, rejetez les propositions de l'IGF-IGAS

mercredi 2 juillet 2014

Agents des CCI nous avons pris connaissance des propositions exposées dans le document émanant du comité de pilotage¹. Toutes les propositions ne visent qu'à une chose ; des économies, des économies et encore des économies. Quelques citations :

- « Prélèvements sur les fonds de roulement des chambres dès 2014 », « Contribuer à l'allègement de la fiscalité sur les artisans et les entreprises »,
- « restructurations et mutualisations y compris entre les deux réseaux (CCI et Chambre de métiers) pour les fonctions supports »,
- « Rentabilisation ou abandon des activités marchandes non rentables »,
- « Régionalisation complète ... et l'approfondissement de la mutualisation des fonctions supports et opérationnelles ». Suppression de plus de 130 chambres en « imposant la création d'un EPA unique par région au plus tard le 01/01/ 2017 »,
- « Réduire le nombre d'implantations physiques du réseau »,
- « Favoriser la mobilité interne »,
- « garantir une meilleure maîtrise de la masse salariale »,
- « suppression du taux directeur »,
- « un espace indiciaire borné en fonction de la taille et de la complexité de gestion de chaque CCI », « des échelons en nombre limitatif », « des coefficients plafond », L'État aura capacité à « modifier unilatéralement le statut ».

Tous ces objectifs sont chiffrés. Il s'agit d'économiser près de 2 milliards d'euros sur trois ans. Ceci ne se fera pas sans casse sociale. Il y aura des licenciements. Qui peut croire que l'on va « inverser la courbe du chômage » en licenciant des agents des Chambres de Commerce ?

Nous pensions avoir la sûreté de l'emploi, et nous constatons qu'il n'en n'est rien ! Les CCI ont commencé à licencier (des enseignants principalement) : 21 suppressions d'emplois en Côte d'or dont 11 licenciements secs, 5 licenciements en Maine-et-Loire ! D'autres poussent les séniors à signer une « rupture conventionnelle » !

Toutes les mesures proposées par le rapport de l'IGF-IGAS sont de nature à affaiblir les Chambres, supprimer des emplois, privatiser les écoles, précariser le statut des agents, favoriser la mobilité, bloquer les salaires et la carrière des agents.

¹ Évolution des réseaux consulaires : CCI et CMA. Comité de pilotage – Évolutions proposées – 29 avril 2014. Rapport de l'IGF, IGAS et CGEIIET. Prenez connaissance des documents sur le site de www.fo-cci.org

Consultez notre site www.fo-cci.org

**Monsieur le Ministre nous demandons
que vous rejetiez en bloc toutes les propositions du rapport.**

Nom et prénom	Chambre	Adresse mail	Signature

Envoyez vos coordonnées (nom, prénom et CCI) ou la pétition signée à l'adresse non.propositions.igf@gmail.com

Ou signez la pétition "*Rejetez les propositions de l'IGF-IGAS*" sur le site <http://www.mesopinions.com/>

Contactez Force Ouvrière au 07.61.03.99.13